



# Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2022

Nombre de membres participants : 75

En l'absence du président, Jean Spielmann, l'assemblée est présidée par le vice-président, Ueli Leuenberger.

## 1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2021.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 21 septembre 2021 est adopté.

## 2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés : Marcel Lavanchy et Hakim Akarizi.

## 3. Rapports

### 3.1 Rapport de la présidence au nom du comité sortant

*(Rapport détaillé disponible en annexe)*

Le rapport d'activités 2021 discuté et approuvé par le comité, est présenté par le vice-président, Ueli Leuenberger. Il nous sert notamment pour nos contacts extérieurs (autorités, subventions).

#### 2021 – un contexte difficile

Il faut bien sûr relever les difficultés dues aux mesures de lutte contre la pandémie : fermeture des locaux, télétravail, contacts par téléphone, annulation de voyages, courses et d'autres activités pendant la première partie de l'année, etc. La situation s'est heureusement améliorée en automne.

#### Les membres et les bénévoles de l'AVIVO

L'AVIVO compte près de 8'300 membres. Les 21 membres du comité et du bureau ont été très actifs, de même que de nombreux autres membres bénévoles (en particulier pour le remplissage des déclarations d'impôts). Les bénévoles s'impliquent dans des commissions de travail, dans les cours et permanences informatiques, dans l'organisation et l'accompagnement des diverses activités de loisirs.

#### L'équipe du personnel salarié

Pendant l'année, les effectifs du personnel et le taux d'occupation sont restés inchangés. L'équipe est composée d'une responsable de l'office social, d'une assistante sociale et d'une secrétaire sociale ; d'une responsable de l'administration, d'une responsable du secteur voyages et loisirs ; d'une réceptionniste et d'une concierge (à temps très partiel).

#### Des nouveaux outils de gestion

Le bureau a continué pendant toute l'année le travail de réformes administratives et de gestion commencé en automne 2020 déjà. Un énorme travail, des heures d'interventions innombrables étaient fournis et continuent d'être fournis par notre trésorier et plusieurs membres du comité en lien avec l'introduction du nouveau système informatique.

## Travail de réflexion sur l'action future

Un travail de réflexion sur l'état des lieux et la réorganisation de notre organisation a occupé le comité pendant toute l'année et les relations au sein du comité et au bureau n'ont pas toujours été faciles. Un travail de réflexion sur l'avenir de notre association avec un soutien extérieur a finalement été décidé et préparé pour le début de l'année 2022. La modification des statuts, préconisée au cours de notre dernière assemblée générale fait partie d'un travail de réflexion plus approfondi sur le fonctionnement de notre association.

## espaces – notre bulletin d'information

Notre bulletin d'information mensuel a été édité 11 fois, à environ 10'000 exemplaires. Envoyé chaque mois à tous les membres et à 200 services et institutions, il est également distribué pendant la présence de l'AVIVO sur le terrain. Le comité de rédaction qui compte six membres bénévoles issus du comité de l'AVIVO a travaillé à l'amélioration et à l'augmentation de la partie rédactionnelle. Des contributions des commissions de travail et d'auteurs extérieurs en ont enrichi le contenu.

## Travail des commissions

L'assemblée générale de septembre 2020 a approuvé la création de quatre commissions de travail.

**La commission santé-social**, regroupe une dizaine de personnes et s'est réunie tous les mois. La crise sanitaire et ses conséquences pour la population et la population âgée en particulier a été le thème qui a pris le plus de place dans les rencontres et débats. Elle a participé à plusieurs textes concernant la crise sanitaire parus dans notre bulletin, commencé également un travail d'enquête et de réflexion sur les conditions de vie dans les IEPA et les EMS et prévu d'organiser des rencontres dans différents lieux.

**La commission transport-mobilité** a initié une collaboration avec les TPG. L'AVIVO est un interlocuteur reconnu des TPG et intervient pour que les transports publics tiennent mieux compte des soucis et problèmes concrets auxquels les usagers seniors sont confrontés. La commission est aussi intervenue auprès du Conseil administratif de la Ville de Genève concernant le déneigement des trottoirs, les dangers des vélos et trottinettes sur les trottoirs et le manque de toilettes suffisantes en ville, ouvertes au public. Une délégation de la commission a été reçue pour un entretien avec la Conseillère administrative chargée du département de la sécurité et des sports, et aussi de la voirie.

**La commission AVS –Ilème pilier** a pu grâce à son coordinateur suivre l'essentiel des débats aux Chambres fédérales pour alimenter la discussion du comité et fournir des textes pour publication dans notre bulletin. Elle a organisé le 9 décembre une conférence-débat publique sur « l'espérance de vie et ses inégalités selon les catégories socioprofessionnelles en lien avec l'âge de la retraite ».

**La commission digitalisation de la société** en préparation n'a pas encore vu le jour pendant la période qui couvre ce rapport.

## Les représentations de l'AVIVO dans différentes instances

L'AVIVO Genève est représentée dans les instances de l'AVIVO Suisse et participe aux séances de son comité, ainsi qu'aux assemblées des délégués suisses. Elle a des représentants au comité de la Plateforme des aînés, au comité d'HAU (Habitation-Architecture-Urbanisme, pour une ville sans obstacles), à la FAAG (Fondation pour la Formation des Aînés) et à la FARES (Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse) et au comité du 1<sup>er</sup> Mai. Durant l'année 2021, nous avons rejoint le comité unitaire contre l'AVS 21 et le comité d'initiative pour un climat urbain.

## **Mobilisation contre l'AVS 21**

L'AVIVO fait partie d'un large comité de soutien qui a commencé en 2021 déjà à se mobiliser contre l'AVS 21, projet inacceptable pour nous. Pendant toute l'année, nous nous sommes préparés par des discussions, des articles dans notre bulletin d'information, par l'organisation d'un débat public pour la récolte de signatures du référendum qui a été lancé tout juste à la fin de l'année.

## **Prises de position concernant les votations populaires**

À trois reprises, l'AVIVO a pris position et déposé des mots d'ordre de vote dans la publication officielle destinée aux électrices et électeurs. Le 13 juin pour la première *loi COVID* et contre la *loi sur les mesures policières* ; le 26 septembre pour « *l'initiative 99%* » et « *le mariage pour tous* » ; le 28 novembre en faveur de *l'initiative pour des soins infirmiers forts* et pour *la nouvelle loi COVID*.

## **Action pour faire annuler une mauvaise décision de l'OCAS**

Fin octobre, nous avons réagi à l'annonce de l'OCAS, qui annonçait aux assurés AVS/AI dépendant de sa caisse que les versements des rentes s'effectueraient à partir de janvier 2022 le 6<sup>ème</sup> jour du mois au lieu du 1<sup>er</sup>, pratiqué jusqu'à présent. La prompte réaction et l'action de protestation de l'AVIVO ont trouvé un large écho dans les médias, auprès de nos membres et auprès des autorités. L'AVIVO a été conviée à des négociations. Un accord satisfaisant a finalement pu être trouvé. La date des paiements a été ramenée au 3<sup>ème</sup> jour du mois et l'Office social de l'AVIVO a été chargé de soutenir des rentiers confrontés aux difficultés administratives. L'accord contient également un soutien financier pour ce travail à l'AVIVO, qui est dorénavant reconnue comme un partenaire de discussion sérieux par l'OCAS.

## **Des cours en informatique pour gagner en autonomie**

Pendant la période des restrictions sanitaires, l'AVIVO a pris conscience des énormes difficultés causées par la digitalisation rapide de la société à une partie importante des seniors et de ceux de ses membres qui peinent à utiliser une tablette ou un smartphone. Elle a rapidement élaboré un projet adapté aux besoins de ses membres et organisé depuis le mois de juin des cours individuels en petits groupes et une permanence informatique animée par des bénévoles. Près de 200 personnes ont bénéficié de ces cours et permanences informatiques. Cette formation, qui continue, a pu être réalisée grâce au soutien financier du « *Fonds spécial COVID de la Fondation Leenaards* » et du « *Fonds Emma Louise Zell* » du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève.

## **« La Comédie des âges » – un projet ambitieux à réaliser**

Confrontée au manque de locaux pour développer ses activités et à des augmentations de loyer, l'AVIVO a déposé en octobre un projet innovant auprès du *Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève* pour reprendre les locaux de l'ancienne Comédie au Boulevard des Philosophes, y installer son siège avec d'autres organisations et pour faire de ce lieu un projet intergénérationnel.

## **Sur le terrain à la rencontre de la population**

L'AVIVO a renforcé sa présence auprès de la population, pour discuter, être à l'écoute et en même temps promouvoir ses activités et recruter de nouveaux membres :

- Après de nombreuses années d'absence, l'AVIVO a de nouveau participé au cortège du 1<sup>er</sup> Mai.
- Le 8 mars et le 14 juin, l'AVIVO a été présente dans les mobilisations à l'occasion des journées de lutte pour les droits des femmes.
- En juillet et août, notre présence dans les parcs a été très remarquée et appréciée par celles et ceux qui sont venus à notre rencontre. Une excellente occasion pour parler des changements climatiques et récolter des signatures pour l'initiative « *CLIMAT URBAIN* ».
- Le 18 septembre, un groupe de l'AVIVO Genève s'est rendu à Berne pour manifester avec nos collègues de l'AVIVO Suisse et 15'000 autres personnes à la grande manifestation unitaire contre AVS 21.

- Le 2 octobre, l'AVIVO a participé et pris la parole à l'occasion de la journée mondiale consacrée à la « décennie pour une vieillesse en bonne santé », à côté des autorités des communes du Grand-Saconnex et de Vernier, et de la représentante de l'OMS.
- Le 16 octobre, nous étions présents au BFM (Bâtiment des forces motrices) à la « soirée Promotions Seniors » organisée par la Ville de Genève, avec un stand d'information.
- Du 12 au 21 novembre, invitée aux « Automnales » à Palexpo par les services numériques de l'Etat de Genève, sur son stand dédié à la numérisation, l'AVIVO a pu, pendant dix jours, aller à la rencontre des visiteurs.
- Le 6 décembre, nous avons eu le plaisir d'organiser la traditionnelle Fête de Noël à la Salle du Léman, fête que la situation sanitaire nous a interdit d'organiser l'année précédente.
- À différentes occasions, nous avons distribué notre bulletin d'information dans la rue, dans des cafés de quartiers et des cafétérias de grands magasins.

### **Présence dans les médias**

La presse écrite a parlé à plusieurs reprises de l'AVIVO. Principalement concernant nos cours d'informatiques et la fracture numérique, mais aussi sur notre action contre la décision de l'OCAS de reporter les délais de paiement des rentes.

À l'occasion de notre appel aux donateurs en octobre, la Tribune de Genève a consacré un article important sur le travail de l'AVIVO.

Les membres du comité ont participé à différentes conférences de presse de comités unitaires dont l'AVIVO fait partie.

L'AVIVO Genève peut compter à la fin de l'année 2021 sur 8300 membres cotisants. Il est important que dans toutes nos activités nous veillions de ne pas perdre des membres et de gagner de nouvelles personnes qui trouvent chez nous conseil et soutien, mais aussi des lieux de débats et d'action.

### **Les finances**

La gestion des finances, comme l'administration générale, a subi une réforme profonde grâce à notre nouveau trésorier qui est en fonction depuis l'automne 2020, et d'autres membres actifs du comité. Notre but est une gestion rigoureuse des dépenses et des rentrées, la recherche d'économies par une gestion plus optimale et la recherche de fonds. Cela a été nécessaire, car les subventionneurs sont toujours plus exigeants concernant la gestion, et nos membres ont également le droit d'être assurés que leurs cotisations, dons et autres contributions sont bien gérés. Pour l'état des finances, nous vous renvoyons au rapport du trésorier.

## **3.2 Rapport du trésorier**

*(Rapport détaillé disponible en annexe)*

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2021. Le contrôle des comptes 2021 a été fait par la société fiduciaire Experaudit SA, ainsi que par les vérificateurs de comptes élus par l'Assemblée Générale.

La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation prévues par la loi répondent ainsi aux exigences de la Ville de Genève en vigueur pour les organisations à but non lucratif subventionnées telles que l'AVIVO.

Un tableau comparatif montre l'évolution des activités et des résultats pour les années 2018 à 2021.

En 2021, le total des revenus a été de CHF 1'271'989 et le total des charges de CHF 1'333'158. Le résultat de l'exercice présente une perte de CHF 61'169, légèrement supérieure à ce qui était prévu au budget (CHF 56'000).

Le trésorier, Francisco (Pancho) Gonzalez, propose d'approuver les comptes annuels, le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont présentés, d'affecter le résultat à la fortune de l'association, et de donner décharge au comité pour sa gestion durant cet exercice annuel 2021.

### 3.3 Rapports des vérificateurs des comptes

*(Rapports détaillés disponibles en annexe)*

**Le rapport de Experaudit SA** daté du 21 mars 2022 et signé par Messieurs Patrick Monney, Expert-réviseur agréé et Claude Chapel, Expert-réviseur agréé et Réviseur responsable, lu par le trésorier, précise :

« En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association AVIVO à Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. » « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

**Le rapport des vérificateurs de l'AVIVO**, Jean-Pierre Tombola et Werner Zimmermann, daté du 22 mars 2022 précise : « Les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude. Sur la base de notre examen, nous vous proposons l'acceptation des comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés et vous invitons d'en donner décharge au comité et à son trésorier. »

Discussion sur les rapports :

- Une personne souhaite que l'AVIVO fasse une enquête auprès de ses membres, et particulièrement auprès des femmes qui sont souvent défavorisées. Il faut lutter contre l'isolement, favoriser les échanges. Ueli Leuenberger lui propose de se joindre à l'un ou l'autre des groupes de travail.
- Un retraité souligne le fait que de nombreux retraités ne sont pas inactifs. Il ne faut pas les infantiliser. Ueli Leuenberger lui répond qu'il y a beaucoup de retraités « non pratiquants » ! Comme les besoins des personnes entre 30 et 65 ans sont très divers, il en est de même chez les retraités entre 65 et 100 ans !

## 4. Discussion et vote sur les rapports

**Le rapport d'activité de la présidence au nom du comité est approuvé à l'unanimité.**

**Les différents rapports financiers, celui du trésorier, ainsi que les comptes audités par une société externe et approuvés par les réviseurs de l'AVIVO sont également approuvés par l'assemblée à l'unanimité.**

## 5. Élection de la présidente ou du président

Grégoire Carasso prend momentanément la présidence de l'assemblée. Il remercie Ueli Leuenberger d'avoir assuré cet intérim depuis fin septembre 2021, Jean Spielmann, à qui vont toutes nos pensées, n'étant plus été en mesure d'assumer cette charge (applaudissements).

### **Remerciements à Jean Spielmann - Président AVIVO 2012-2022**

S'il est un président de l'AVIVO Genève dont on se souviendra, c'est bien Jean Spielmann. Une décennie entière, de 2012 à 2022. Jean était depuis longtemps membre du comité quand il a remplacé Souhail Mouhanna, en 2012. Après l'épisode de la Constituante, il fallait remettre l'AVIVO à flot, tâche difficile. Il y a eu des moments pénibles, comme la nécessité de se séparer de deux collaboratrices, ou d'augmenter le montant des cotisations. Avec tact et délicatesse, Jean a repris l'organisation tant du service social que de l'administration avec une diminution du personnel. Il s'est investi pour garder toutes les prestations de l'AVIVO : on le croisait dans les couloirs lors de l'opération « impôts », et il a notamment soutenu le secteur voyages, développé par Catherine Davat, suite au départ de Walti.

Vous avez pu, tout au long de ces 10 ans, lire régulièrement ses éditoriaux dans le journal Espaces, lui qui suivait de très près les débats aux Chambres sur l'AVS et les assurances sociales.

Sans relâche, il suivait aussi l'actualité genevoise, en y impliquant l'AVIVO. Rappelons ici l'initiative sur les TPG, qui a finalement abouti, et qui a dû être revotée deux fois (en 2013 et 2014), en notre faveur. Puis en 2015, le soutien à deux référendums à Genève, contre les mesures d'économie des prestations complémentaires et des subsides d'assurance maladie.

En 2016, participation aux manifestations pour soutenir les subsides à la culture et aux prestations sociales. En 2017, grand défilé à Berne contre la réforme de la prévoyance 2020 (le paquet Berset), avec un vote positif du peuple en octobre. En 2018, nouveau référendum contre les mesures d'économie prévues par la Ville.

En 2019, les différentes sections de l'AVIVO Suisse ont célébré le 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre association. Jean a participé à la rédaction de la brochure éditée à cette occasion. A Genève, c'est le 23 novembre que nous avons organisé cette fête, avec de nombreux invité-e-s.

Ces deux dernières années ont été marquées par la pandémie, les confinements, et donc la fermeture d'accueil pour des associations comme l'AVIVO. Il fallait tout réorganiser ! De nouveaux soucis et des tâches supplémentaires pour notre président : séances par zoom, pose de parois en plexiglas, etc.

Jean n'aime pas les honneurs, c'est un homme modeste, voire un peu sauvage. Ce qui compte pour lui, c'est l'amitié, l'affection. On n'oublie pas une telle personnalité après 10 ans de travail en commun. Son sourire taquin, ses plaisanteries constantes, sa gentillesse vont nous manquer. On était aussi parfois un peu à cran lors de ses disparitions : en hiver, ski dans les Alpes valaisannes, en été, navigation en Méditerranée. Heureusement qu'il y a le téléphone !

Grand-père heureux et adoré de deux espiègles petites-filles, qu'il accompagne dans leurs loisirs et occupations, Jean garde ses forces pour sa famille. Il nous quitte après une période très mouvementée pour l'association, et un renouvellement important du comité. Mais nous espérons bien qu'à l'occasion il retrouvera le chemin du Vieux-Billard pour nous raconter une blague. Et surtout nous lui souhaitons une véritable retraite joyeuse et conviviale. Merci Jean !

Annette Zimmermann

(Applaudissements nourris)

Grégoire Carasso présente la candidature d'Ueli Leuenberger. Travailleur social de formation à la retraite, ancien Conseiller national, Président de la Maison des Associations. Il habite en Ville de Genève et assume de fait la présidence de l'AVIVO depuis l'automne dernier.

Ueli Leuenberger pense qu'il est important de s'occuper des retraités et des futurs retraités. Les retraités seront bientôt 100'000 à Genève. Il faut éviter la marginalisation des personnes à la retraite, tenir compte de leurs besoins dans les domaines des assurances sociales et de la vie en société. Ueli s'est engagé depuis près de 4 ans à l'AVIVO, et il a envie de continuer, pour les trois ans qui viennent si on lui fait confiance. Il propose d'être à l'écoute, d'essayer avec les collègues du comité de réformer certains fonctionnements pour être plus proche des demandes.

Grégoire Carasso propose donc à l'assemblée d'élire Ueli Leuenberger comme président (le mandat est de trois ans).

**Ueli Leuenberger est élu à l'unanimité.**

Ueli Leuenberger remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée. Il insiste sur l'importance de pouvoir compter sur un comité actif, et que les membres s'expriment, s'impliquent dans les groupes de travail et participent aux manifestations culturelles, politiques ou sociales. Le but : défendre efficacement nos intérêts.

## 6. Réélection et élection des membres du comité

Ueli Leuenberger écrira à Jean Spielmann pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour l'AVIVO, même s'il n'était parfois pas d'accord avec lui ! Il lui exprimera sa reconnaissance pour ses 10 ans de présidence.

Trois membres du comité doivent être réélus pour 3 ans (**Véronique Stofer, Rania Al Madi et Maryelle Budry**), qui sont d'accord de continuer. **Elles sont réélues à l'unanimité par l'assemblée.**

Il reste une place à pourvoir dans le comité (qui compte 21 membres).

Une candidate a présenté sa candidature dans les délais statutaires, **Isabelle Taban**. Ne pouvant être présente à cette assemblée, sa candidature est présentée par Véronique Stofer, qui la connaît depuis plus de 40 ans. Isabelle Taban a débuté comme infirmière en psychiatrie, a notamment été active à Belle-Idée et a eu à cœur de s'occuper de personnes en marge de la société. Elle a ensuite intégré la Direction générale de la santé, au sein du service du médecin cantonal, responsable de la qualité des soins dans les institutions de santé et les EMS à Genève. Elle est depuis deux ans directrice d'une association qu'elle a fondée d'aide et de soins à domicile. Elle vient de fêter ses 65 ans, connaît bien la population dont on s'occupe, et est « fortement intéressée à adhérer au comité de l'AVIVO ». Le comité soutient cette candidature.

**Isabelle Taban est élue par acclamations.**

*(Liste nouveau comité disponible en annexe)*

## 7. Élection des réviseurs des comptes et des suppléants

Francisco Gonzalez, le trésorier, indique qu'il faut deux vérificateurs. Les vérificateurs internes, Jean-Pierre Tombola et Werner Zimmermann peuvent être reconduits (ils y sont prêts), de même que le réviseur externe Expertaudit SA.

**Ces mandats sont reconduits par applaudissements.**

## 8. Rapports des secteurs d'activités (administration, social, loisirs)

### 8.1 Administration - journal

*(Rapport détaillé disponible en annexe)*

Le rapport est présenté par sa responsable, Nathalie Schmitt.

NS rappelle que les bureaux ont été fermés en raison de la pandémie de novembre 2020 à juillet 2021.

Pendant cette très longue période de fermeture, le service administratif a mis en place et géré la permanence d'impôts qui n'a pas pu se faire en présentiel. On n'a pu procéder que par courriers. Une permanence téléphonique a été ouverte du lundi au vendredi pour répondre aux nombreuses questions de nos membres qui étaient très angoissés par la situation, avec le personnel en télétravail. Le 8 juin, persuadé que cette mauvaise passe était derrière nous, nous avons rappelé les bénévoles pour les impôts et avons pu réassumer quelques semaines de permanence. Un grand soulagement pour celles et ceux de vous qui ont pu se déplacer.

Dès l'été, nombreuses réunions ont été tenues avec les informaticiens pour la refonte de l'informatique, ce qui a constitué une charge supplémentaire importante pour l'administration.

De nombreuses personnes, en raison des mesures dues à la pandémie, ont hésité à sortir de chez elles, et ont cherché à contacter l'AVIVO par téléphone. Surchargée, l'administration n'a souvent pas pu répondre, et tient à demander aux personnes touchées de l'excuser. Elle les remercie de leur patience. D'autre part, relevons qu'il est difficile de distinguer dans le nombre d'appels ceux qui concernent les voyages, de ceux qui concernent l'administration.

Malgré ces difficultés, grâce à l'aide de la commission de rédaction, nous avons pu assumer la parution de notre journal « espaces » comme prévu. Il a paru 11x pour l'année, selon le planning.

En 2021, ce ne sont pas loin de 8'300 membres qui ont payé une cotisation à l'AVIVO. Un peu moins de 80 personnes ont bénéficié d'un abonnement gratuit en raison du travail bénévole qu'ils fournissent pour l'association. Il y a aussi 143 associations partenaires qui bénéficient d'un abonnement d'échange. Nous avons eu également plus de 400 nouvelles demandes d'adhésions. Un grand merci à Claude, qui nous aide toujours à gérer le fichier des membres, secondé cette année par Werner. Un grand merci à eux deux.

Je tiens à finir en remerciant tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année et mes collègues dont la bonne humeur et le sourire ont fait partie de nos journées au cours de cette triste année que nous ne sommes pas mécontents de laisser derrière nous. Mes remerciements vont également aux membres du comité et à son président qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions.

NS

## 8.2 Office social

*(Rapport détaillé disponible en annexe)*

Le rapport est présenté par sa responsable, Marianne Ricci.

En 2021, les activités de l'Office social ont été fortement impactées par la pandémie. En raison de la fermeture des locaux, il a fallu revoir la façon de travailler (entretiens téléphoniques, dossiers gérés par correspondance et par e-mails). Les locaux ont pu être rouverts dès le mois de juillet, mais les personnes ont été plus réticentes à se déplacer que par le passé. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les prestations complémentaires, de nombreuses personnes, souvent isolées sans accès numérique, ont eu des difficultés avec les formalités administratives. Leur moyenne d'âge a augmenté. La préparation à la retraite de personnes, dès l'âge de 55 ans, a été un thème souvent abordé.

L'AVIVO a été chargée par le Canton de traiter des cas de difficultés dues au décalage des versements des rentes par l'OCAS, et pour les soutiens aux proches-aidants.

D'autre part, des activités annexes ont été menées pour la refonte du système informatique, et pour des participations au remplissage des déclarations d'impôts. Des journées ont été organisées pour les changements d'assurances maladie.

MR

## 8.3 Loisirs - voyages

*(Rapport détaillé disponible en annexe)*

Le rapport est présenté par la responsable des loisirs et voyages, Catherine Davat.

Comme tout le secteur touristique en général, la crise a durement frappé le service des loisirs. Malgré tout, l'AVIVO n'a jamais été complètement confinée. Durant cette période que personne n'aurait pu imaginer, le personnel et les responsables ont poursuivi leur travail, tout en respectant les consignes pour éviter la prolifération de la pandémie. Grâce au télétravail, le service des loisirs de l'AVIVO est resté aux côtés de ses membres pour répondre aux questions et gérer la réorganisation de leurs futures sorties.

Nous avons vécu une situation inédite qui nous a éloignés les uns des autres. Malgré cela, grâce au télétravail, le service des loisirs de l'AVIVO est resté aux côtés de ses membres pour répondre aux questions et gérer la réorganisation de leurs futures sorties. Pendant cette période d'incertitude, nous avons évalué la situation chaque jour, notre priorité étant la santé et la réussite des vacances de nos voyageurs.



Tous les voyages prévus au printemps ont été reportés à l'été. Les excursions d'une journée ainsi que « les Pieds sous la Table » ont également été annulés et reportés. Après la pluie, le beau temps est enfin revenu. Grâce à un contexte plus favorable, nous avons pu reprendre progressivement nos excursions et voyages.

Rappelons que l'AVIVO n'est pas une agence de voyages. Nous sommes une Association, et malgré un prix parfois un peu plus élevé, nous tenons à garder la qualité des prestations proposées à nos membres, notamment en ce qui concerne les hôtels, les repas et les visites. Les gens apprécient l'ambiance familiale qui n'exclut personne, et les horaires de départ (pas de ramassage depuis plusieurs villes ...).

Certains de nos membres ont été heureux de pouvoir fêter la fin de l'année presque normalement. Nous avons pu proposer trois réveillons : Appenzell, Menton et Valence. Les nombreux participants sont rentrés enchantés d'avoir pu retrouver un peu de légèreté ...

Que ce soit pour les courses d'une journée ou pour les voyages, une accompagnatrice AVIVO est toujours là pour veiller à ce que tout se passe bien, et pour trouver la meilleure solution en cas de problème.

Deux collaboratrices participent à l'organisation des différentes activités loisirs et voyages. On peut citer en résumé, outre les excursions d'une journée et les voyages, les « Pieds sous la Table », des repas à Genève qui permettent chaque mois de visiter diverses traditions culinaires, et de partager des moments de convivialité. La chorale Chant'AVIVO, qui se réunit tous les lundis après-midi, le Tai Chi, Zumba seniors. Des billets de spectacles, théâtres et concerts sont offerts à prix réduits. Des après-midi cinéma au Cinélux, et bien sûr la traditionnelle fête de Noël de l'AVIVO. L'atelier tricot a mis fin à ses activités, faute de participantes. Les cours de lecture labiales, pour lesquels l'AVIVO mettait ses locaux à disposition, trop exigus en raison des mesures de distanciation, ont été interrompus, et ont été repris ailleurs.

Le Service des Loisirs remercie tous les membres qui lui ont fait confiance en participant aux sorties et voyages, même dans ces circonstances particulières, ainsi qu'à tous les nombreux et nombreuses bénévoles pour leur dévouement qui permettent d'assurer les multiples activités du service. Merci également au Président et aux membres du Comité pour leur travail et leur engagement, ainsi qu'à mes collègues pour la bonne ambiance qui règne au sein du bureau.

CD

Ueli Leuenberger remercie au nom du comité les collaboratrices pour leur travail pas toujours facile et pour leurs rapports. Quant aux mesures de réorganisation qui sont à l'étude, elles seront introduites dans le dialogue, en étant à l'écoute des personnes concernées. Les nouvelles infrastructures devront être adaptées dans la concertation, avec les militants, le personnel salarié et les bénévoles, pour répondre aux besoins de nos membres.

## 9. Rapports des commissions

Plusieurs commissions ont débuté leurs travaux en 2021, celles et ceux qui le désirent peuvent les rejoindre. On les accueille avec beaucoup de plaisir.

Luisa Penzke présente les travaux de la **commission santé-social**. Les réunions ont lieu environ une fois par mois. En raison de la pandémie, certaines séances se sont déroulées en vidéo-conférence. De nombreux sujets ont été abordés, comme par exemple les questions liées à la pandémie et aux vaccinations. L'avis de spécialistes a fait l'objet d'articles dans le journal : Samia Hurst, présidente de la Task-Force de la Confédération et Jörg Seebach, chef du service d'immunologie des HUG. Ont été évoqués aussi la question de la facturation pour les paiements faits à la poste (discrimination inadmissible des seniors), l'initiative sur le climat, la suppression des émissions radio en FM (obligation de racheter une radio DAB), le règlement des IEPA où les personnes n'ont pu recevoir leurs proches pendant les mesures COVID (dossier en cours, rencontres avec les locataires).

Jacqueline Lecoq rapporte sur les travaux de la **commission mobilité**. Ont été évoqués la sécurité des personnes âgées ou handicapées sur les trottoirs (vélos, trottinettes électriques), les déneigements insuffisants des trottoirs, les automates à billets TPG. Suite à une lettre, une réunion a eu lieu avec la

conseillère administrative Mme Barbey-Chappuis pour traiter de ces différents sujets (compte-rendu publié dans le journal espaces de février). La question du manque de WC publics a aussi été abordée. Réponse : la discussion sera reprise avec les cafetiers-restaurateurs pour autoriser l'accès de leurs toilettes aux non-consommateurs, un crédit pour 12 toilettes autonettoyantes a été voté.

Christian Dandrès présente la commission **AVS 21 / 2ème pilier** qui vise à permettre à l'AVIVO de participer au débat sur les retraites. Il faut réfléchir aux mécanismes de redistribution sociale, décrypter les attaques de nature politique sur les rentes. En décembre 2020, une conférence a été organisée à propos du projet AVS21, portant sur la discrimination hommes/femmes, et sur l'accroissement des inégalités au détriment des salarié-e-s aux revenus modestes et exerçant des métiers répétitifs et pénibles, liées à l'espérance de vie. Deux autres conférences sont prévues pour l'été prochain, sur le financement de la prévoyance professionnelle et sur le rôle des retraites dans la redistribution des richesses. Ces conférences devraient être filmées et mise à disposition sur le site internet de l'AVIVO. La votation sur AVS21 devrait avoir lieu en automne.

Ulrich Jotterand présente une commission en phase exploratoire (consultation interne du comité) sur la **fracture numérique et la digitalisation**.

Pour répondre aux difficultés avec les automates à billets, une **collaboration entre les TPG et l'AVIVO** va s'instaurer (ateliers d'informations pour les membres). A l'étude : la revente d'abonnements TPG par le secrétariat de l'AVIVO. Ueli Leuenberger rappelle le **café-rencontre** organisé par le groupe santé-social et la Maison internationale des Associations sur le thème « La solidarité et le collectif à l'épreuve de la vaccination », le 29 mars prochain, avec la participation de Christine Clavien et de James Wampfler.

## 10. Budget 2022-Projet de Budget 2023

*(Présentation des budgets, voir document annexé)*

Francisco Gonzalez, le trésorier de l'AVIVO, présente le Projet de budget 2023 en regard du budget 2022 réactualisé.

Par rapport aux résultats 2021, le budget réactualisé prévoit pour 2022 une réduction de la perte d'environ 50%. Le budget 2023 présenté est à l'équilibre. Cet effort implique notamment de revoir (avec Madame Schmitt) tous les contrats avec les fournisseurs (en cours).

Dans les produits, les cotisations restent au niveau 2021 (1'060 couples et 7'740 individuels). Le nouvel outil informatique permettra de mieux gérer les rappels de cotisations. On note une baisse des subventions par des fondations due à la fin du programme « informatique ».

Dans les charges, les frais fixes sont stabilisés. Stabilité des frais de personnel. Une répartition des ressources et des compétences est analysée, à francs constants. On note une réduction des frais fixes et de licences pour l'informatique. Il est envisagé de réduire de moitié les frais financiers.

En réponse à une question sur la situation financière future de l'AVIVO, le trésorier précise qu'après déduction d'une perte de CHF 61'169 en 2021, la fortune de l'AVIVO se monte à CHF 198'754 (voir bilan), ce qui devrait permettre de poursuivre dans la tranquillité les activités pendant trois ans. Mais le trésorier travaillera à maintenir le niveau de ces réserves, gages d'une moindre dépendance vis-à-vis des contributions de la Ville de Genève et du Canton.

**Le Projet de budget 2023 (ainsi que le budget réactualisé 2022) sont adoptés à l'unanimité.**

## 11. Divers

- Christian Dandrès présente l'initiative de l'ASLOCA qui vise à soutenir les locataires lors de travaux de rénovation pour limiter et plafonner les hausses de loyer. Le comité de l'AVIVO soutient cette initiative et propose de la signer.
- Au sujet de l'initiative « Climat urbain » dont l'AVIVO fait partie du comité unitaire, Jacqueline Lecocq annonce qu'elle a été refusée par le Conseil d'Etat, parce que trop ambitieuse. Le Grand conseil a renvoyé le texte à la commission environnement. Examen d'un éventuel contre-projet. Décision du Grand conseil le 8 octobre. Annonce d'une conférence des Grands-parents pour le climat à l'Université le 23 mai.
- Jean-Luc Widler souligne la présence de l'AVIVO dans plusieurs structures. Par exemple la Plateforme des aînés de Genève, qui devient un réseau très important (80 membres), où toutes les institutions importantes sont représentées (ainsi que l'AVIVO). La Plateforme a joué un rôle important d'intermédiaire pendant la pandémie. A citer : la commission Habitats seniors, la commission isolement, active dans les quartiers, un groupe se préoccupant de l'accessibilité. Autres sujets : réflexion sur la mobilité douce, impact des travaux.

L'assemblée se termine vers 17 h

**L'assemblée est suivie par une « verrée de l'amitié »**

JFR / 8 4 2022

Annexes :

- a) Rapport de la présidence au nom du comité sortant (Ueli Leuenberger)
- b) Rapport du trésorier (Francisco Gonzalez)
- c) Rapports des vérificateurs des comptes (Experaudit SA)
- d) Rapport des vérificateurs de l'AVIVO
- e) Rapport Administration - journal (Nathalie Schmitt)
- f) Rapport Office social (Marianne Ricci)
- g) Rapport Loisirs - voyages (Catherine Davat)
- h) Budget 2022-Projet de Budget 2023 (Francisco Gonzalez)
- i) Comité liste membres